

## AVIS DE COURSE



REGATE NATIONALE WETA  
Club Nautique de Carantec  
Grade 5 a  
28 au 30 juin 2024

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

### Préambule

### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

### 1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les règlements fédéraux
- 1.3 - les règles de classe

### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles le 25 juin sur le site du club organisateur, [club.nautique.carantec@wanadoo.fr](mailto:club.nautique.carantec@wanadoo.fr)
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

### 3 COMMUNICATION

Le tableau officiel d'information sera installé dans le local du CNC

### 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe [Weta](#)
  - 4.2.1 Documents exigibles à l'inscription :
    - a. Pour chaque concurrent majeur être en possession d'une Licence Club FFVoile, mention "compétition" ou "pratiquant"
    - b. Pour chaque concurrent mineur être en possession d'une Licence Club FFVoile :
      - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
      - ou
      - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

- 4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les inscriptions se font sur le site du CN Carantec, en suivant le lien :

### [Inscription à la régate WETA 4.4](#)

## 5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au <date>	Droits après le 21 juin
<i>Solitaire</i>	60€	70€
<i>Double</i>	80€	90€

5.2 Autres frais : *Un repas sera organisé le samedi 29 juin pour les concurrents et les accompagnateurs (règlement lors de l'inscription)*

## 6 PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
<i>Vendredi 28</i>	<i>9H</i>	<i>10H</i>

6.2 Jours de course :

Date	Type de parcours
<i>28 juin</i>	Parcours construits
<i>29 juin</i>	Parcours construits
<i>30 juin</i>	raids

6.3 L'heure du signal d'avertissement de la première course, chaque jour, est prévue à *11H*

6.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 14h30.

## 7. LIEU

L'Annexe à l'AC indique l'emplacement des zones de course.

## 8. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour la classe, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

## 9. CLASSEMENT

*2* courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

a) Quand moins de *4* courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand plus de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

## 10 PROTECTION DES DONNÉES

10.1 **Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films

ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

#### **10.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

#### **11 ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

#### **20 PRIX**

Les prix seront distribués aux vainqueurs de chaque catégorie

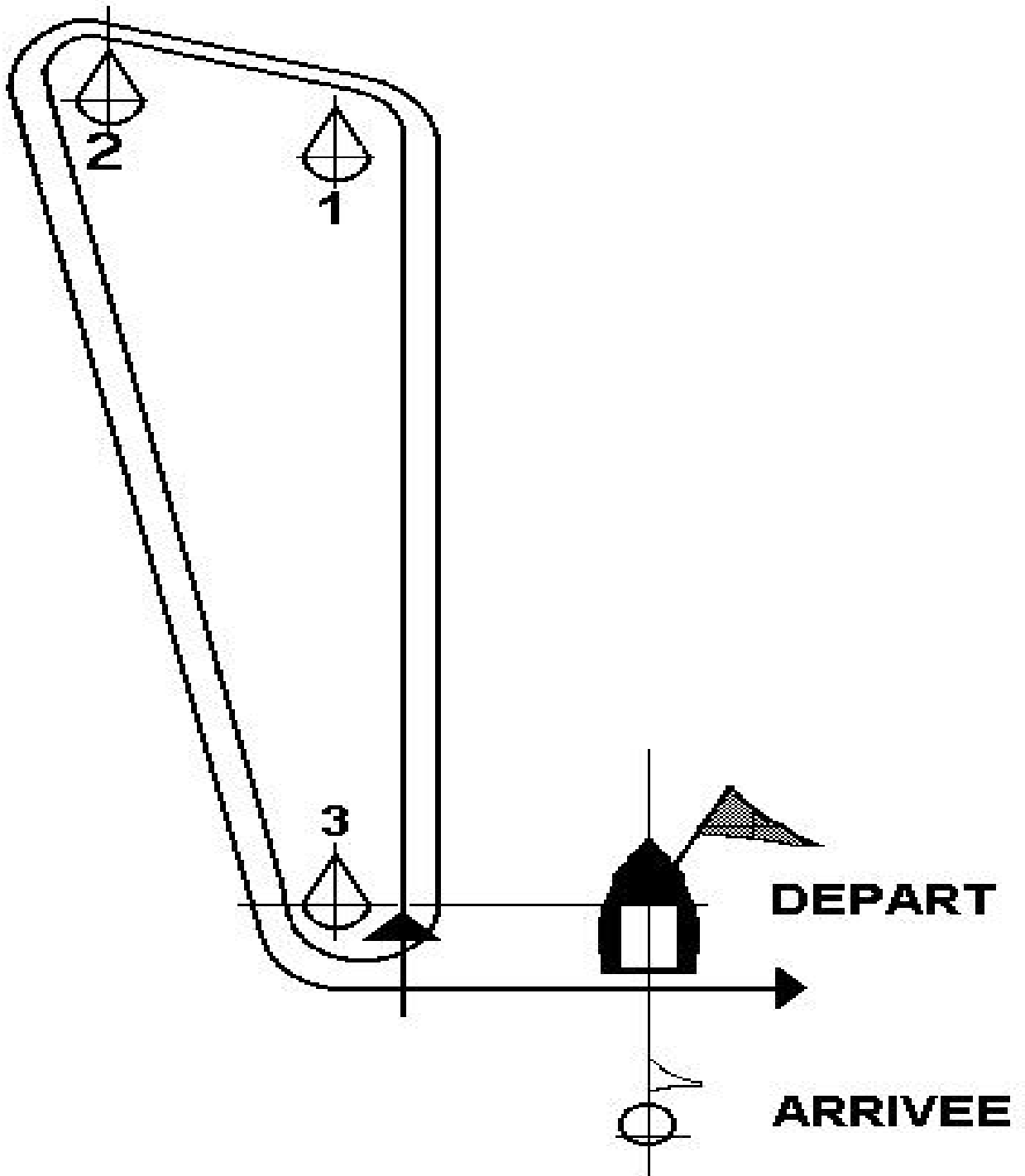
#### **21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter *le Centre Nautique de Carantec, par mail, [centre.nautique.carantec@wanadoo.fr](mailto:centre.nautique.carantec@wanadoo.fr)*

# ANNEXES



# PARCOURS BANANE



# PROGRAMME

## **Vendredi 28 juin**

9h-10h : Confirmation des inscriptions

11h : Mise à disposition du Comité de course pour 1 à 3 parcours construits

19h : Pot d'accueil

20h : Assemblée générale

## **Samedi 29 juin :**

11h : Mise à disposition du Comité de course pour 1 à 3 parcours construits

19h : Repas des équipages

## **Dimanche 30 juin**

11h : Briefing

11h45 : Mise à disposition du Comité de course pour 1 ou 2 raids

17h : Remise des prix